

Mail reçu le 22/11/2021 à 14h06

Bonjour,

Par "habitude", monsieur le Maire de Cestas fait construire des ensembles immobiliers avec un seul point d'entrée et non des voies traversantes.

C'est une nouvelle fois le cas avec les projets LARTIGUE avec une entrée/sortie débouchant sur l'avenue Salvador Allende et une autre sur l'avenue Jean Moulin.

Ce type de typologie "cul-de-sac" pose 3 problèmes majeurs :

- Un manque de fluidité avec une éventuelle congestion de ces accès aux heures de pointe**
- Des nuisances sonores et de la pollution subies par les logements situés au plus près des l'entrée/sorties qui voient passer la totalité du trafic de l'ensemble immobilier. Les résidents les plus éloignés de l'entrée/sortie doivent obligatoirement passer devant les autres logements créant la aussi nuisances sonores et pollution qui pourrait être évitées.**

Cette architecture apparaît désuète aujourd'hui où la voiture reste indispensable dans de nombreuses situations mais où la pollution sonore et toxique sont des enjeux majeurs.

Nous savons aujourd'hui que la circulation, le freinage et les ré-accélération produisent de la pollution et des particules fines. Nous savons également que les ralentisseurs et les ronds-points accroissent ces phénomènes.

Le futur rond-point prévu dans le projet ne fera pas exception à la règle.

La ville de Cestas est déjà "sonore" et potentiellement polluée car la circulation est très dense sur l'autoroute A63, sans aucune protection acoustique à ce jour.

De nombreux axes secondaires de Cestas sont saturés aux heures de pointe et les très nombreux ronds-point apportent de la pollution superflue.

Pour ma part je réside en bordure du chemin de Trigan(RD 214 traversant Cestas), axe déjà très emprunté(j'évalue le trafic moyen journalier à plus de 5500 véhicules à moteur tous confondus), et je crains un accroissement de la circulation avec ces nouveaux projets immobiliers "Lartigue".

Cet axe est emprunté, entre autres, par des usagers de Cestas, Canéjan, Gradignan, Léognan, La Brède et Saucats.

Je m'oppose donc à ce projet tel qu'il est défini à ce jour car il amène du trafic routier supplémentaire en détruisant une partie du "poumon" de Cestas.

**Cordialement,
M. Nicolas MOREAU**